



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL 10 décembre 2020

L'an **deux mil vingt, le dix décembre**, à **19h30**, le Conseil Municipal de la commune de **LE TORQUESNE**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de la commune (suite au caractère exceptionnel des mesures de prévention à prendre suite à la lutte contre la propagation du coronavirus dit COVID-19), après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Sylvain MARIE**.

Étaient présents : Sylvain MARIE, Jacques AUBER, Mauricette HENRI, Jocelyne DELAUNEY, Sandrine GAUCHET, Léonie LEFEVRE, Yoland GAGNEUX, Léa DROUIN, Isabelle NAULET, Cyril REMEUR, Christine LOUIS DIT PICARD, Cyril MARAIS, Philippe BECQUEMONT, Gérard BOURG.

Absents excusés : Mathilde DUCY

Secrétaire : Mauricette HENRI

Date de la convocation : 3 décembre 2020

---

Monsieur Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux nouveaux membres du Conseil Municipal présents, constate qu'ils totalisent 15 voix sur 15 le Conseil Municipal peut délibérer.

**Approbation du procès-verbal de la séance du 17 septembre 2020** : le procès-verbal de la séance du 17 septembre 2020 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

**DÉLIBÉRATION 2020 – 35** : Décision Modificative n° 2

Monsieur Le Maire informe les nouveaux conseillers qu'il est nécessaire de faire un réajustement des comptes avant le dernier trimestre afin d'éviter des insuffisances budgétaires sur les comptes et empêcher des paiements.

Monsieur Le Maire présente les comptes à régulariser :

INTITULES DES COMPTES	DIMINUT° / CREDITS ALLOUES MONTANTS ( € )	AUGMENTATIONS DES CREDITS MONTANTS ( € )
<b>Charges de personnel (C012)</b>	<b>- 4 797,00</b>	
- Compte 6413	- 1 997,00	
- Compte 6451	- 2 800,00	
<b>Autres charges de gestion courantes (C065)</b>		<b>+ 4 797,00</b>
- <i>Compte 6531</i>		<i>+ 3 167,00</i>
- <i>Compte 6533</i>		<i>+ 190,00</i>
- <i>Compte 6534</i>		<i>+ 1 440,00</i>
<b>DEPENSES - FONCTIONNEMENT</b>	<b>- 4 797,00</b>	<b>+ 4 797,00</b>

A l'unanimité les membres du conseil autorise Monsieur Le Maire à procéder aux modifications comme indiquées ci-dessus.

**DÉLIBÉRATION 2020 – 36** : Autorisation pour le paiement des heures supplémentaires effectuées en 2020 aux agents de la collectivité

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que des heures supplémentaires / complémentaires sur le salaire de décembre seront octroyées aux agents communaux pour :

Monsieur Michel COUTANCE : décoration du bourg à l'occasion des fêtes de fin d'année (1<sup>er</sup>, 2 et 5 décembre) soit 17,50 heures complémentaires

Madame Betty BELLENGER : nettoyage de l'église à l'occasion de la Saint-madeleine (26 juillet) et la messe des charitons (10 octobre) soit 4,50 heures complémentaires.

Madame Peggy BLONDEL : distribution des masques (11,12 et 13 mai), distribution de courrier (29 novembre) et distribution des colis de Noël aux anciens (4, 5 et 6 décembre) soit 44 heures supplémentaires.

A l'unanimité les membres du conseil accordent ces heures supplémentaires / complémentaires aux employés communaux.

#### QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Le Maire confirme l'arrivée de Monsieur Anthony M en qualité d'agent technique à compter du 4 janvier 2021.

Monsieur Le Maire précise que la permanence de la mairie ne sera pas assuré les 24, 28 et 31 décembre pour cause de congés.

La société ORANGE a déposé une Déclaration Préalable pour la pose d'une antenne de réception, favorisant ainsi le développement de la couverture internet sur l'ensemble du territoire.

L'ordre du jour est achevé, la séance est terminée à 20h30.